

Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

PATRIMONY FUND - GLOBAL EQUITIES

FCP

Cet OPCVM est géré par LAZARD FRERES GESTION SAS
FR0012099513 - C-EUR

Objectif et politique d'investissement

Classification de l'OPC : Actions internationales

Objectif de gestion : L'objectif de gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée de 5 ans une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence MSCI World exprimé en Euro, dividendes ou coupons nets réinvestis, en date J-1

Politique d'investissement : Le gérant met en œuvre une gestion active et discrétionnaire reposant sur stratégie « Core Satellite Dynamique ». Le « Core » aura pour objectif de sélectionner les OPC, principalement des ETF afin de refléter la performance de l'indicateur de référence. Le « Satellite » aura pour objectif de sélectionner les OPC (ou ETF) qui reflèteront les choix tactiques du gérant afin d'envisager une performance supérieure à l'indicateur de référence.

La stratégie mise en œuvre afin d'atteindre l'objectif de gestion, repose sur les critères suivants : (i) la définition de l'allocation globale en termes de niveaux d'exposition, de zones géographiques et de pays, de styles, secteurs et thématiques, s'appuyant sur une analyse fondamentale macro et micro économique mondiale, (ii) la sélection des OPC, sur la base d'une analyse quantitative puis qualitative des fonds de l'univers d'investissement.

Le FCP pourra être investi en fonction de l'évolution des marchés :

- entre 60% et 100% de l'actif net en OPC dont OPC cotés/ETF (Exchange Traded Fund), de toutes classifications spécialisés sur les marchés actions, de toutes tailles de capitalisations et de toutes zones géographiques (inclus les pays hors OCDE) et de biens réels (notamment énergies renouvelables et alternatives, ressources naturelles, matériaux de base, agriculture, immobilier, métaux précieux, etc...), et en OPC diversifiés ;

- entre 0% et 40% de l'actif net en OPC dont OPC cotés/ETF (Exchange Traded Fund), de toutes classifications de produit de taux (incluant les diversifiés à dominante taux et les diversifiés à performance absolue) ou convertibles, de toutes zones géographiques, de signature d'Etat, privé, et de toutes qualités de signatures ;

- entre 0% et 10% de l'actif net dans des titres de créance et Instruments du marché monétaire, OPC ne relevant pas des spécialités ci-dessus, dépôts et liquidités.

Le FCP pourra être exposé sans restriction de façon directe ou indirecte aux pays hors OCDE et aux risques liés aux petites capitalisations.

Dans la limite d'une fois l'actif net, le FCP peut utiliser des futures, des

options sur actions et indices actions, des options de change, des swaps de change et du change à terme, sur des marchés réglementés, organisés et/ou de gré à gré pour couvrir et/ou exposer (sans surexposition) le portefeuille au risque action et de change.

Le FCP pourra notamment employer son actif dans des OPCVM, FIA ou des fonds d'investissement gérés par des sociétés du Groupe Lazard.

L'utilisation de titres intégrant des dérivés est limitée à 10% de l'actif net (notamment des EMTN) en vue de réaliser l'objectif de gestion notamment dans le pilotage de son exposition au marché action. L'exposition globale du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 130% de l'actif net du FCP.

Aussi, il existe un risque de change pour le résident d'un pays de la zone euro pouvant atteindre 100% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables :

Affectation du résultat net : Capitalisation
Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Durée de placement recommandée : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 5 ans.

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau figurant ci-dessous :

J - 1 ouvré	Jour d'établissement de la VL (J) Mercredi	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation hebdomadaire avant 11h00 (heure de Paris) des ordres de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Profil de risque et de rendement



Explication de l'indicateur et ses principales limites :

Le niveau de risque de cet OPCVM est de 5 (volatilité comprise entre 10% et 15%).

Les données historiques utilisées pourraient ne pas donner une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC. Rien ne garantit que la catégorie affichée demeure inchangée, et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le capital n'est pas garanti.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de liquidité :** Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents qui les rends sensibles à des mouvements significatifs d'achats et de ventes.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC. Les autres risques sont mentionnés dans le prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPC y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après l'investissement

Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	1,00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants	3,34%*
----------------	--------

Frais prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

Commission de performance	15% de la performance positive supérieure à la performance de l'indicateur de référence composite
---------------------------	---

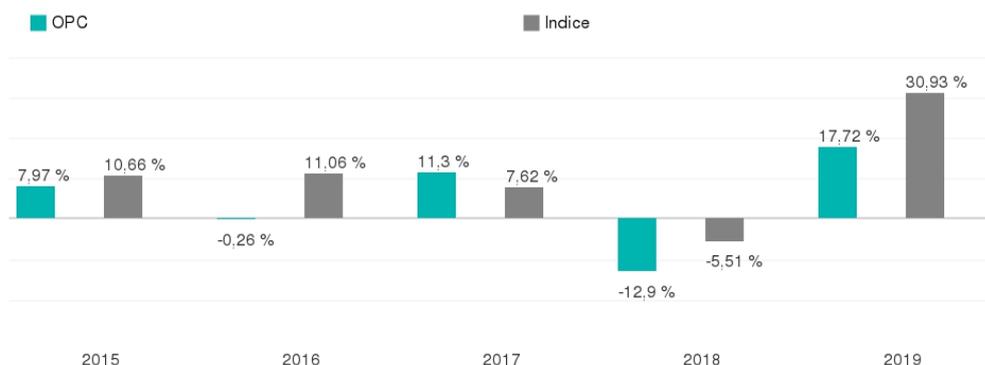
Montant de la commission de surperformance facturé au cours du dernier exercice :	0
---	---

*Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31/12/2019. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. La description comprend les frais directs et indirects.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus de cet OPC.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC, lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes.

Les performances sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPC.

Date de création de l'OPC : 01/10/2014

Devise : EUR

Indicateur de référence :

MSCI World exprimé en Euro, dividendes ou coupons nets réinvestis.

Informations pratiques

Nom du dépositaire : Caceis Bank.

Lieu et modalités de communication de la valeur liquidative : La valeur liquidative est communiquée d'une manière hebdomadaire par affichage dans les locaux de Lazard Frères Gestion.

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPC : Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS, 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et les revenus éventuels liés à la détention de parts ou actions peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.

La responsabilité de LAZARD FRERES GESTION SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPC.

Cet OPC est agréé par l'Etat français et réglementé par l'Autorité des Marchés financiers. LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée par l'Etat français et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au **16/03/2020**.

La politique de rémunération est disponible sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS www.lazardfreresgestion.fr. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande. Toute demande de complément d'information doit être adressée au service juridique des OPC de LAZARD FRERES GESTION SAS.